

• (1440)

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Français]

### LES PIPE-LINES

LES CONSÉQUENCES RELATIVES À LA DÉCISION DE NE PAS ENTREPRENDRE LA CONSTRUCTION D'EMBRANCHEMENTS DE GAZ NATUREL ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le gouvernement a annoncé qu'aucun nouveau projet de construction de pipe-line, d'embranchements de gaz naturel sur la ligne principale entre Montréal et Québec, ne serait entrepris. Cette décision supprimera des milliers d'emplois possibles pour les travailleurs de la construction du Québec.

La ministre peut-elle expliquer pourquoi cette décision a été prise sans consulter les collectivités concernées et sans prendre en considération les promesses qu'ont proférées les candidats conservateurs au cours de la récente campagne électorale?

[Traduction]

**L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je voudrais profiter de cette occasion pour féliciter le critique du NPD de sa nomination. J'espère que nous aurons des relations cordiales.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mlle Carney:** Bien entendu, sa question porte sur le programme des embranchements, au Québec. Ce n'est pas son annulation mais son report qui a été annoncé dans l'exposé économique de la semaine dernière.

Je puis déclarer au député que j'ai rencontré le ministre de l'Énergie du Québec la semaine dernière, avant que l'on annonce les réductions, pour parler des priorités de son ministère. La question du pipe-line fera l'objet de nouvelles discussions portant sur la préparation d'un nouveau calendrier des travaux.

**M. Waddell:** En ce qui concerne nos relations, je présume que la ministre parle pour elle-même.

### L'ACCÈS À L'INFORMATION

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre et vise à obtenir des renseignements au sujet des emplois liés à ce pipe-line et à d'autres domaines. J'ai devant moi une déposition sous serment du ministre de l'Expansion industrielle régionale, faite en 1977, lors d'un procès intenté contre le procureur général du Canada pour forcer le gouvernement à fournir des renseignements . . .

**M. le Président:** Le député a-t-il une question supplémentaire?

**M. Waddell:** Dans la déposition, on dit . . .

**Des voix:** Question!

**M. Waddell:** Les conservateurs ont déclaré au tribunal, dans leur déposition, que leur opposition à la Chambre des communes avait été gênée et ridiculisée parce qu'ils ne pouvaient pas obtenir certains renseignements du gouvernement précédent.

### Questions orales

Comment se fait-il que nous ne puissions pas avoir de renseignements au sujet du chômage et d'autres questions soumises au gouvernement?

**L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, non seulement les néo-démocrates sont-ils moroses mais, ils ne sont pas aimables.

**Des voix:** Bravo!

**Mlle Carney:** Je ne considère pas cette question comme rattachée à la précédente. Je peux simplement le rassurer et lui dire que les renseignements qu'il demande sur le report du programme des embranchements, au Québec, figurent dans l'exposé économique et les documents déposés par le président du Conseil du Trésor.

\* \* \*

[Français]

### L'ÉNERGIE

ON DEMANDE DE COMPLÉTER LE RÉSEAU CHAMBORD-DOLBEAU

**M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources également. Elle ne concerne pas les coupures.

Dans l'entente relative à la construction de la voie latérale du gazoduc Grand-Mère-Chambord-La Baie, il y avait des sommes d'environ 240 millions d'engagées. Comme notre productivité est excellente dans notre région, il semblerait que les coûts seraient de l'ordre de 210 millions environ, donc une économie de 30 millions. Madame la ministre peut-elle assurer la Chambre que ces 30 millions pourront être utilisés pour compléter le réseau Chambord-Dolbeau? S'il n'est pas fait maintenant, il ne le sera peut-être pas.

[Traduction]

**L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député pour avoir soulevé la question. Encore une fois, comme je l'ai dit tout à l'heure, la construction des embranchements latéraux n'a pas été annulée mais reportée. Je voudrais aussi féliciter l'entreprise pour le travail qu'elle a accompli. Les délais de même que les coûts prévus ont été respectés. Je répète donc que nous revoyons actuellement les prochains échéanciers pour la construction de ces embranchements.

\* \* \*

### LE TRANSPORT MARITIME

CN MARINE—LES TARIFS POUR LES TRAVERSISERS

**M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre se rappelle que dans le cadre du programme des 6 et 5 p. 100 du gouvernement précédent, CN Marine avait demandé au cabinet au début de l'automne la permission de hausser ses tarifs de 4 p. 100 pour les traversiers du golfe et l'ensemble de ses caboteurs de l'Atlantique. Le ministre peut-il confirmer qu'à la suite de l'exposé financier de jeudi dernier, il n'est plus question d'une hausse de 4 p. 100 des tarifs mais plutôt d'un relèvement d'environ 15 p. 100, et que le cabinet serait déjà saisi d'une demande d'autorisation?